# Fondation Internationale pour l'Athlétisme

*Critères pour l'obtention d'un support financier*
*& Formulaire de soumission d'un dossier de demande*

*Approuvés par le Conseil de la Fondation –Août 2001*

**Introduction**
Ce document est destiné à préciser les objectifs de la Fondation et les procédures requises pour obtenir un support financier de la Fondation Internationale pour l'Athlétisme (IAF).

**But**
L'IAF est une organisation à but non lucratif dont l'objet est d'apporter une aide l'IAAF (Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme), ses Fédérations Nationales membres, et tout autres personnes physiques ou organisations, dont les activités justifient une aide, afin de promouvoir le développement et la promotion de l'athlétisme dans le monde.

**Objectifs Principaux**

Les objectifs principaux de la Fondation sont :

- Propager le message universel de ce sport, sans distinction de race, de religion, de couleur ou pays d'origine.

- Supporter des projets qui doivent recueillir les cinq critères fondamentaux suivants :
    1. Educatif
    2. Scientifique
    3. Technique
    4. Promotionnel
    5. Social

- Aider les athlètes, les administrateurs, les entraîneurs et les fédérations nationales d'athlétisme.

**Activités**

L'IAF intervient principalement dans le cadre de l'IAAF (et de ses Fédérations Membres) pour leurs programmes de développement. Néanmoins, son aide peut s'appliquer à des organisations étrangères comme les universités, les centres de recherche et autres institutions ou individuels méritants.

Ses activités n'ont pas de limite géographique avec des projets se déroulant sur les six continents et des activités rassemblant des millions de jeunes gens et des centaines de pays dans le monde.

La Fondation déploie un éventail d'activités telles :

- Cours éducatifs
- Séminaires
- Conférences
- Expositions/projets de nature sociale, scientifique ou technique
- Publications de manuels et diffusion d'informations
- Conception et/ou Construction d'équipements d'athlétisme
- Programmes d'athlétisme de base
- Entraînement des scolaires

## Demandes et Conditions

En principe, les demandes de support financier pour des projets doivent venir des Fédérations Membres de l'IAAF, mais peuvent aussi venir d'individuels ou autres organisations.

Les Membres de l'IAAF doivent être en règle vis-à-vis de l'IAAF pour pouvoir solliciter une aide financière. Les demandes doivent être remplies et envoyées par écrit, selon le formulaire ci-joint, et comprendre les informations suivantes :

- Description et but du projet
- Budget réaliste et compréhensif du projet (en Dollars US), incluant le montant sécurisé au moment de la demande ainsi qu'une liste complète de toutes les autres formes de garanties financières officielles.

Il faut souligner qu'un projet qui bénéficie déjà d'un solide soutien financier, aura plus de chance d'être retenu favorablement, en particulier pour tout ce qui concerne les constructions d'équipement.

En principe, la Fondation ne finance pas entièrement les projets de construction. Toutefois, exception pourra être faite en regard de certains projets qui le justifient.

## Financement

Les demandes devront initialement être étudiées par le Secrétariat Général de la Fondation qui décidera si oui ou non les dites demandes doivent être soumises au Conseil Exécutif et au Conseil de la Fondation. Les projets

approuvés pour étude finale, devront être soumis au Conseil de la Fondation pour décision en regard de l'apport financier.

C'est lors de son Conseil de Novembre que la Fondation décidera, en principe, des allocations de budgets/projets pour l'année suivante.

La date limite pour l'application de financement est donc fixée au **30 Septembre** de l'année qui précèdera le commencement du projet.

En attente, la situation annuelle financière de la Fondation permettra éventuellement de revoir, et ce de manière exceptionnelle, les demandes de la session d'été.

Le Président pourra consulter les Membres du Comité Exécutif pour les cas urgents et justifiés qui ne respectent pas l'échéancier ci-dessus.

Après approbation, un projet recevra un financement définitif dans les trois à six mois qui suivront la réception de la demande complétée.

Les formulaires de demandes disponibles auprès du Secrétariat Général à Monaco.

**IAF**

INTERNATIONAL ATHLETIC FOUNDATION
----------
17 rue Princesse Florestine - MC 98000 Monaco
☎ (377) 92 05 70 68 - Fax (377) 92 05 70 69.

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

**Nom du demandeur** ……

**Organisation** ……

**Adresse** ……

……

**Téléphone N°** ……..**Fax N°** ……

**Adresse email**……

**Nature du Project (1)** ……..

……

……

**Budget Total (2) (US $)** ……

**Aide demandée (US $)** ……

**Echéancier du Projet** ……

……

……

**Autres Informations** ……..

(1) Donnez un résumé du projet en Annexe, y compris photos et autres détails s'y afférant

(2) Un budget détaillé, incluant toutes autres sources de financement doit être joint en Annexe.

- Veuillez noter que seules les demandes soumises selon le formulaire officiel seront considérées par la Fondation. Elles doivent être reçues **avant le 30 Septembre**